

Activités	Compétences	Modalités d'évaluation
<p>Conception, amélioration et finalisation de procédés ou technologies à visée énergétique ou environnementale, dans un objectif de développement commercial et d'innovation en milieu industriel.</p>	<p>Evaluer les performances énergétiques des systèmes et proposer des solutions d'efficacité énergétique.</p> <p>Modéliser et simuler des systèmes énergétiques en y intégrant les différents flux (énergétiques, mécaniques, thermiques, matières) ainsi que le bilan des coûts, dans un objectif d'optimisation.</p> <p>Concevoir, dimensionner, et optimiser des installations de génie des procédés, en lien avec l'énergie, l'environnement et la décarbonation.</p> <p>Dimensionner les principaux éléments de systèmes multi-énergies, comportant entre autres des sources décarbonées.</p> <p>Intégrer le bilan des coûts des systèmes énergétiques.</p> <p>Appliquer la méthode Bilan Carbone.</p> <p>Appliquer les principes et la démarche de l'écologie industrielle à l'échelle d'un territoire en proposant des boucles matières et/ou énergie entre les différentes activités industrielles et humaines.</p> <p>Proposer les voies de traitement des déchets et des effluents offrant des synergies territoriales.</p>	<p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p>

<p>Définition des moyens, méthodes et techniques de valorisation et de mise en œuvre des résultats de recherche pour la conception de procédés énergétiques ou environnementaux.</p>	<p>Acquérir et analyser des résultats expérimentaux dans le domaine du génie des procédés, du génie énergétique et de l'environnement.</p> <p>Analyser des systèmes énergétiques, en prenant en compte les différents flux (énergétiques, mécaniques, thermiques, matières).</p> <p>Développer et coordonner des partenariats de recherche et de développement.</p> <p>Utiliser des outils statistiques à des fins d'analyse et d'aide à la décision.</p>	<p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p>
---	---	---

<p>Conception et mise en œuvre des méthodes et outils à disposition des services de l'entreprise pour le maintien et l'évolution de la qualité, dans une perspective de management environnemental et/ou énergétique</p>	<p>Assurer le management environnemental et/ou énergétique de toute activité en respectant en particulier les aspects normatifs (ISO 14000, ISO 50001).</p> <p>Analyser les non-conformités et déterminer des mesures correctives.</p> <p>Mettre en œuvre un audit (notamment énergétique ou environnemental).</p>	<p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p>
---	--	---

<p>Définition, mise en œuvre et suivi de la politique de sécurité (sécurité au travail, conditions de travail, protection de l'environnement), selon les normes et la réglementation Hygiène, Sécurité et Environnement</p>	<p>Réaliser une étude d'impact environnemental et préconiser des mesures environnementales.</p> <p>Concevoir, promouvoir et mettre en application un système de management Qualité Sécurité Environnement (QSE).</p> <p>Préconiser des méthodes et outils de gestion des risques et suivre la mise en œuvre d'actions de prévention.</p>	<p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p>
--	--	---

<p>Organisation et supervision des activités et interventions de maintenance d'un ou plusieurs services, dans un objectif de fiabilisation des moyens et outils de production selon les normes de sécurité, hygiène et environnement et les impératifs de productivité et de qualité.</p>	<p>Mettre en œuvre des systèmes multi-énergies. Mettre en œuvre des procédés de décarbonation. Mettre en œuvre des procédés d'analyses ou de remédiation environnementale. Modéliser et simuler des systèmes énergétiques en y intégrant les différents flux (énergétiques, mécaniques, thermiques, matières), ainsi que le bilan des coûts, dans un objectif de maintenance et d'amélioration continue.</p>	<p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p>
--	--	---

<p>Direction, coordination, encadrement ou supervision d'un projet, d'une équipe, d'un service ou d'un département en lien avec des problématiques énergétiques ou environnementales, avec gestion du budget correspondant.</p>	<p>Accompagner les organisations en termes de transitions énergétiques et environnementales.</p> <p>Intégrer les enjeux liés aux énergies fossiles et nucléaire, au transport, à la distribution, au marché et au droit de l'énergie.</p> <p>Intégrer les enjeux économiques liés aux thématiques environnementales.</p> <p>Intégrer les bases du financement et du pilotage économique de projets.</p> <p>Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise ou une organisation, en langue française et anglaise.</p> <p>Présenter de façon synthétique et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, les enjeux, méthodes employées, résultats et conclusions.</p> <p>Prendre en compte la dimension humaine sociétale et multiculturelle dans ses choix et ses stratégies.</p>	<p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p>
--	---	---